



MARAIS DU SAGNAS

(Identifiant national : 930020184)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 13112133)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Stéphane BELTRA, Julien RENET, Henri MICHAUD, Mathias PIRES, Thibault PAQUIER, Hubert GUIMIER, Florian PLAULT, .- 930020184, MARAIS DU SAGNAS. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020184.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : Stéphane BELTRA, Julien RENET, Henri MICHAUD, Mathias PIRES, Thibault PAQUIER, Hubert GUIMIER, Florian PLAULT

Centroïde calculé : 825620°-1838348°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/12/2018

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/12/2018

Date de première diffusion INPN : 08/06/2023

Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2023

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [930012437](#) - EMBOUCHURES DE L'ARC ET DE LA DURANÇOLE - MARAIS DU SAGNAS - MARAIS DE BERRE (Id reg. : 13112100)

1.1 Localisation administrative

- Département : Bouches-du-Rhône
- Commune : Berre-l'Étang (INSEE : 13014)
- Commune : Saint-Chamas (INSEE : 13092)

1.2 Superficie

34,19 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 0

Maximale (mètre): 3

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [930012437](#) - EMBOUCHURES DE L'ARC ET DE LA DURANÇOLE - MARAIS DU SAGNAS - MARAIS DE BERRE (Type 2) (Id reg. : 13112100)

1.5 Commentaire général

Description

Le marais de Sagnas est situé au bord de l'étang de Berre, sur sa partie nord entre le salin de Berre et la route départementale 10. Plus précisément, il est délimité par le D21b au nord et au sud par la zone de culture de la Durane et la piste qui mène aux Cabanes à l'embouchure de l'Arc. Flore et habitats naturels.

Ce site mal connu comporte des pâtures où s'observent l'Orchis des marais et le Pigamon méditerranéen. Au niveau de levées herbeuses a été notée l'Impératrice cylindrique. Faune

Ce site abrite sept espèces d'intérêt patrimonial dont quatre sont déterminantes.

Les marais du Sagnas renferment une avifaune d'un réel intérêt avec des espèces nicheuses comme le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) (nidification à confirmer), la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*) (nidification à confirmer), le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), l'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Ils hébergent un dortoir de Busard des roseaux *Circus aeruginosus* et constituent une zone d'hivernage appréciée de la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et de la Rémiz penduline (*Remiz pendulinus*).

Peut également s'y observer la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), espèce remarquable du sud de la France, de la péninsule Ibérique et du Maghreb qui affectionne les garrigues ouvertes et les milieux karstiques bien exposés.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Reptiles
- Oiseaux
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les critères de délimitation de la zone sont donc à la fois définis par la répartition des espèces qui trouvent là un habitat propice à leur reproduction, ainsi que la répartition et l'agencement des habitats et le degré d'artificialisation du milieu et la pression d'usage qui ont réduit cette zone et la délimitent maintenant.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens	- Reptiles	- Oiseaux
- Autre Faunes	- Mammifères		- Phanérogames
- Bryophytes			- Ptéridophytes
- Lichens			
- Poissons			
- Mollusques			
- Crustacés			
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Odonates			
- Orthoptères			
- Lépidoptères			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	4180	<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	<i>Lusciniolè à moustaches</i>	Reproduction certaine ou probable		Moyen			1994 - 1994
	2473	<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Butor étoilé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CHEYLAN G.				1981 - 1994
	3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	<i>Rollier d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable					1994 - 1994
	2477	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Blongios nain, Butor blongios</i>	Reproduction certaine ou probable					1994 - 1994
Phanérogames	82286	<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	<i>Anacamptide des marais, Orchis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PIRES M.				2017 - 2017
	103562	<i>Imperata cylindrica</i> (L.) Raeusch., 1797	<i>Impérate cylindrique, Paille de diss, Paillotte, Impérata cylindrique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PIRES M.				2017 - 2017
	126150	<i>Thalictrum lucidum</i> L., 1753	<i>Pigamon luisant, Pigamon méditerranéen</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PIRES M.				2017 - 2017

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	Reproduction certaine ou probable					1993 - 1993
	3112	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Echasse blanche</i>	Reproduction certaine ou probable					1993 - 1993
Reptiles	78039	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	<i>Couleuvre de Montpellier (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LOUVEL T.				2012 - 2012

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2473	<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2477	<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe (lien)
	3112	<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3586	<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4180	<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	78039	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Autre	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82286	<i>Anacamptis palustris</i> (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BRUN L., BELTRA S.	1994	Etat des lieux et opportunités de conservation et de gestion des zones humides du pourtour de l'étang de Berre. C.E.E.P., Station biologique de la Tour du Valat, D.I.R.E.N. PACA, 222 p.
	VIDAL P.	1994	Actualisation des ZNIEFF 06/83/13, approche préliminaire du premier trimestre 1994. C.E.E.P., D.I.R.E.N. PACA, 131 p.
Informateur	C.E.E.P.		
	CHEYLAN G.		
	LOUVEL T.		
	PIRES M.		